



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 941/2020
Date de la séance du CE : 26 août 2020
Direction : Chancellerie d'Etat
N° d'affaire : 2020.STA.1101
Classification : Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de Monsieur le député Roland Näf, Muri bei Bern, avec effet au 30 septembre 2020.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare

Monsieur **Stefan « Bänz » Müller**, né en 1967, Innerberg, inscrit sur la liste 4, Sozialdemokratische Partei, JUSO und Gewerkschaften – Männer, dans le cercle électoral du Mittelland septentrional,

élu au Grand Conseil au 1^{er} octobre 2020.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle du canton de Berne.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataires
– Chancellerie d'Etat